

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 Septembre 2024 Salle du conseil Procès-verbal	Date de convocation : 4 septembre 2024 Étaient présents : Philippe BERNARD, Maire ; Agnès BOISSON, Thierry CHAUVIGNÉ, Marie-Geneviève BOISSINOT, adjoints ; Laurent BOSSOREIL, Damien CHARBONNIER, Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Édith GOUJON, Gladys RÉVEILLÈRE, Damien GRELLIÉ, Olivier TURLAIS. Absent : Dominique MARTIN, excusé, donne son pouvoir à Marie-Geneviève BOISSINOT. Secrétaire de séance : Damien CHARBONNIER.
---	---

Le PV du 11 juillet 2024 est adopté à l'unanimité.

1) **Attribution de la Mission de Maîtrise d'œuvre pour les travaux de Réhabilitation d'une maison en Maison d'Assistantes Maternelles (M.A.M)**, après analyse de l'offre par le cabinet VIC-OUEST, la société AME architecture de l'agence de Tous (37) a été retenue. Le coût de la mission s'élève à 35 306,34 € H.T. Le conseil municipal valide à l'unanimité.

2) **Convention d'autorisation de travaux d'entretien pour l'aménagement de la piste cyclable route de Valanjou (RD169) reliant l'Entreprise Grolleau et la rue du Stade**, le conseil municipal valide la convention qui a pour objet d'autoriser la commune à réaliser sur le domaine public les aménagements et de définir les modalités d'entretien entre le département et la commune.

3) **Décision modificative n°1 budget principal 36200 - virements de crédits**, il est nécessaire d'autoriser le transfert de crédits du chapitre 11 d'un montant de 4179,00 € vers le chapitre 042 pour émettre une écriture d'amortissement de l'exercice 2024.

4) **Délibérations concernant les emplois municipaux :**

- Suppression/création d'un emploi permanent, suite au départ en retraite d'un agent d'entretien le 30 septembre 2024 à temps non complet de 15 heures hebdomadaires et à l'augmentation du temps de travail de ce poste à 30 heures hebdomadaires. Il est nécessaire de valider la suppression du poste à 15 heures hebdomadaires à compter du 30/09/2024 et de créer un poste à 30 heures hebdomadaires au 1/10/2024. Mme Sophie AUBIN rejoint l'équipe d'agents municipaux.

- Vu l'accord du conseil municipal du 19 juin 2024 d'augmenter la durée de travail hebdomadaire d'un

agent administratif de 30 heures à 35 heures hebdomadaires, il est nécessaire de supprimer le poste à 30heures et de créer celui à 35 heures hebdomadaires.

- Modification de délibération n°2 du 6 avril 2017 portant sur l'ouverture d'un poste sur le grade d'un emploi d'agent technique territorial.

- Ouverture d'un poste dans le cadre d'un emploi de rédacteur principal.

5) **Indemnités de gardiennage de l'église 2024**, la somme de 503.42 € allouée au chargé du gardiennage de l'église communale, est accordée par le conseil municipal.

6) **Véolia - Remboursement**, de 60,55 € correspondant à un trop perçu sur une facture d'eau potable sur un compteur résilié.

7) **Accompagnement financier pour un espace ligue contre le cancer**, il s'agit d'un lieu chaleureux, échanger, s'informer et accéder à différentes activités (sport adapté, groupe de parole) animé par des bénévoles locaux. Le conseil accepte la proposition de la commune de Lys-Haut-Layon d'accompagner financièrement par un versement au CCAS Lys-Haut-Layon d'un montant de 0,13 € par habitant afin de soutenir cette action.

8) **Nominations des voies et numérotations pour adressage**, suite à la vente d'un bien, il est nécessaire de créer le 656 Bis Chemin de la Perrochère.

- Le conseil a décidé de modifier l'adressage au niveau de l'Aire des Prés Naiteaux pour faciliter l'accès aux dispositifs de secours, traiteurs :

- 276 Chemin des Prés Naiteaux pour la salle Maison Commune de Loisirs le Lys.

▪ 74 Chemin des Étangs pour l'accès à la cuisine de la salle.

▪ 210 Chemin des Étangs pour l'étang de pêche

Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :

♦ **CCAS** : Une réunion de la commission est fixée le mardi 24 septembre pour finaliser les invitations du repas des aînés qui se déroulera le mardi 22 octobre à la maison commune de Loisirs le Lys et pour la restitution de l'enquête réalisée par l'EHPAD.

♦ **Une Naissance-un Arbre et Nouveaux Arrivants**, la cérémonie aura lieu le samedi 23 novembre pour les enfants nés en 2023. Une invitation sera adressée aux personnes concernées.

♦ **Voirie** :

- **Piste cyclable route de Valanjou- rue du Stade**, les travaux ont débuté mi-septembre, mais avec une semaine de retard.

- **Maison Commune de Loisirs du Lys**, intervention prévue pour la réfection du dallage de la terrasse entre le 30 septembre et le 4 octobre 2024 par la maçonnerie du Lys.

- **Stade**, les cabanes de foot ont été remises aux normes par un agent de la commune.

- **Piste cyclable Vihiers- Montilliers**, va débuter fin octobre 2024, suite à une convention signée avec le département. En complément de celle-ci et à la demande du département une liaison reliera l'abri bus de Tirpoil au Gas en passant par les bois.

♦ **Bâtiments communaux** :

- **Rénovation énergétique de la Maison Commune des Loisirs Le Lys**, La société CDC Ingénierie et conseil de Joué les Tours va réaliser l'APD pour validation fin décembre et enchaînement avec le D.C.E. Les travaux sont prévus pour juin-juillet-août 2025. Des demandes de subventions vont être sollicitées.

- **Boulodrome**, le projet sera présenté fin septembre par le cabinet d'architecture Archidéa de Cholet.

Affaires diverses :

♦ **Arbres centenaires** : Montilliers Patrimoine en entente avec l'EHPAD du Prieuré et la Municipalité ont le projet de planter des arbres pour les

centenaires dans le parc de la Maison de retraite, le samedi 30 novembre de 15h à 17h.

♦ **Rallye des coteaux du Layon**, l'association ressollicite la commune pour le 20 avril 2025, il y aura 4 passages avec modifications des zones publiques

♦ **Dépôts sauvages**, suite à des nouveaux dépôts sauvages sur la commune des courriers en lettre recommandée ont été transmis. Pour rappel, Le conseil municipal a validé un arrêté pour appliquer une tarification à l'encontre des usagers.

♦ **Frances Services**, changement de permanence pour la commune de Montilliers à partir du mois d'octobre, (le mercredi matin une fois par mois au lieu du mardi). Pour les demandes de RDV s'adresser au centre socio culturel au 02.41.75.42.70. Les animatrices de Frances Services ont pour missions de vous accueillir, informer, orienter et accompagner dans la réalisation de vos différentes démarches administratives.

Un accompagnement au numérique est possible pour les personnes de plus de 60 ans, renseignements auprès du centre.

♦ **Acquisitions de terrains Mme Delaunay**, le rendez-vous pour la signature a été réalisé le 16 juillet 2024. La commune devient donc propriétaire.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le mardi 8 octobre 2024 à 20h.